

Entrée
libre

Fête patronale de la

SAINT JULIEN

Du 24 au 27 août 2018

Biot village

Aubade provençale
Concours de boules
Roumpa pignata
Course cycliste
Animations pour enfants
Bals

PROGRAMME



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

BIOT la creative

Fête patronale de la SAINT JULIEN

Du 24 au 27 août 2018
Biot village

Cette année la Saint Julien se fête du vendredi 24 au lundi 27 août. Comme chaque année, c'est tout la ville qui se réunit pour célébrer son Saint patron pendant 4 jours de festivités.

Le village sera animé par des concours de boules, des bals, il y aura aussi l'aubade provençale et surtout pleins d'animations gratuites pour les enfants.

Le rendez-vous de l'été est donné, venez en famille ou entre amis pour partager et profiter de la fête !

Du vendredi au lundi : forains dans la rue St Sébastien.

Vendredi 24 août

15h : Concours de boules pour les enfants de moins de 14 ans (inscriptions à 14h) - Clos de Boules organisé par *la Boule Amicale Biotoise*

18h : Aubade provençale - Départ du Clos de Boules, organisée par *la Commune Libre de la Catastrophe* - gratuit

20h : Pique-nique géant - Place de Gaulle, organisé par *l'Amicale Biotoise des Traditions* - gratuit

21h : Balèti (animé par *Thierry et Marie*) - Place de Gaulle, organisé par *l'Amicale Biotoise des Traditions* - gratuit

Samedi 25 août

8h : Grand prix cycliste des Verriers - Départ Place de Gaulle et arrivée Place des Arcades, organisé par *le Vélo Sprint Biotois*

À partir de 10h30 : Remise des prix de la course de vélo et vin d'honneur - Place de Gaulle, organisé par *le Vélo Sprint Biotois* - gratuit

15h : Concours de boules en triplettes arrangées (inscriptions à 14h) - Clos de Boules, organisé par *la Boule Amicale Biotoise*

De 15h à 18h : Atelier de maquillage et grands jeux de kermesse gonflables - Rue Sébastien - gratuit

21h30 : White Party animée par *Dj Neeko* avec distribution de surprises - Place de Gaulle - gratuit



Dimanche 26 août

11h : Grand'messe - Église Sainte Marie-Madeleine avec la participation de *l'Amicale Biotoise des Traditions* et la *paroisse de Biot*

11h30 : Démonstration de danse provençale avec le groupe folklorique *Lei Bigaradie* - rue Saint Sébastien - gratuit

12h30 : Discours et vin d'honneur offert par la municipalité - Place de Gaulle

15h : Championnat Européen de boules carrées (inscriptions sur place à 14h) - Dans les rues du village, organisé par *la Boule Amicale Biotoise*

19h : Apéro en musique avec le *duo Alex et Noé et John Joaquim* en DJ - Place de Gaulle - gratuit

19h : Championnat du Monde de Vitou (inscriptions sur place à partir de 18h) - chez les restaurateurs du village, organisé par *la Boule Amicale Biotoise*

À partir de 20h : Remise des prix du championnat de boules carrées - Place de Gaulle

Lundi 27 août

9h : Procession de la Saint Julien - départ du parvis de l'Église Sainte Marie-Madeleine - **Messe à la chapelle Saint Julien**, organisée par *l'Amicale Biotoise des Traditions* (avec le groupe *Lo Cepon*)

15h : Concours de boules en triplettes mixtes (inscriptions à 14h) - Clos de Boules, organisé par *la Boule Amicale Biotoise*

15h30 : Jeux traditionnels pour enfants : Roumpa pignata, course en sac, course à l'œuf. Maquillage pour enfant, jeux en bois, structure gonflable - Place des Arcades - gratuit

INFOS PRATIQUES

VENIR À BIOT



- **En voiture** par l'autoroute A8

- En provenance de Cannes, prenez la sortie Antibes Est n°44

- En provenance de Nice, empruntez la sortie Villeneuve-Loubet n°47 et suivez les panneaux de signalisation jusqu'à Biot.

Parkings gratuits à votre disposition.

- **En train** : arrêt gare de Biot puis ligne de bus n°10 jusqu'à Biot village.

- **En autostop** : rezopouce.fr

- **Navettes d'été Biot village**

Profitez de l'été à Biot en toute tranquillité : des navettes sont à votre disposition du 30 juin au 2 septembre 2018, tous les jours de 10h30 à 21h10, départ toutes les 20 minutes (pas de départ à 13h10, 16h10 et 19h50). Tous les jeudis à partir du 12 juillet au 23 août, la navette circulera jusqu'à 23h50 pour les Nocturnes d'Art de Biot (dernier départ à 23h30).

Arrêts :

Biot village • Parking Bâchettes • Parking Complexe Sportif Pierre Oper-to • Ch. des Cabots • Saint Pierre • F.Léger • Ch. des Près • Château de la Brague • Marineland • Biot village

ZONE PIÉTONNE

Pour flâner dans les rues en tout tranquillité pendant le week-end, des zones piétonnes adaptées sont mises en place :

- **Zone orange** : vendredi 24 août de 12h à 17h, samedi 25 août de 12h à 14h, lundi 27 août de 12h à 14h et de 19h à 00h

- **Zone rouge** : vendredi 24 août de 17h à 00h30, samedi 25 août de 8h à 12h et de 14h à 1h, dimanche 26 août de 11h à 23h, lundi 27 août de 14h à 19h.

RENSEIGNEMENTS :

Office de Tourisme : 04 93 65 78 00 - tourisme@biot.fr

WWW.BIOT.FR



facebook/VilledBiot



@VilledBiot